

# FRAIS D'ACTE : ACTES FAMILIAUX

	HTVA	TTC
<b><u>Formalités préalables</u></b>		
Informations – conseils	RDV avant ouverture de dossier : 205,70 €/h TVAC après la première 1/2 heure gratuite - déduit du décompte global si réalisation de l'opération	
Copie du titre de propriété déjà envoyé ou se trouvant sur IZIMI demander une recherche d'origine de propriété (hors frais facturés par l'Administration)	2,85 €/page avec minimum de 45 € 45,00 €	54,45 €
<b><u>Déplacement</u></b>		
Indemnité kilométrique	1,21 €/km	1,46 €/km
<b><u>Estimations immobilières (par lot)</u></b>		
Avis sur une valeur	gratuit	
Estimation sans rapport avec déplacement	170,00 €	205,70 €
Rapport estimatif	400,00 €	484,00 €
<b><u>Procuration - mandat</u></b>		
digitale ou papier liée à un acte en visio	gratuit	
non liée à un acte ou non signé le jour de l'acte	400,00 €	484,00 €
Mandat général		600,00 €
Mandat extra-judiciaire + général + administrateur (1 mandant + d'un mandant)		770,00 € devis à demander à l'étude
Désignation tuteur		550,00 €
<b><u>Cohabitation – mariage</u></b>		
Contrat de cohabitation légale		650,00 €
Contrat de mariage de séparation de biens		650,00 €
Contrat de mariage avec clause Valkeniers		2.000,00 €
Contrat de mariage avec apport d'un immeuble + d'un immeuble		2.200,00 € devis à demander à l'étude
Modification du contrat de mariage (sauf inventaire)		1.000,00 €
Modification du contrat de mariage avec apport d'un immeuble		2.200,00 €
<b><u>Options</u></b>		
Société d'acquêts		150,00 €
Participation aux acquêts		350,00 €
Clause d'attribution		190,00 €

### **Séparation - Divorce**

divorce par consentement mutuel (hors frais de cession immobilière) 1.650,00 €  
comprenant le rdv préalable + une réunion  
Au-delà : 170,00 €/h HTVA

Frais de mutation immobilière : devis à demander en l'étude

### **Renonciation à usufruit**

1.000,00 €

#### **(opération isolée)**

#### **Inventaire**

Une vacation (maximum 1h30 sur place)\* 1.350,00 €  
Vacation supplémentaire 450,00 €  
Inventaire sur déclaration (si autorisé) 700,00 €  
\* ces coûts peuvent être revus en fonction de la complexité du patrimoine à inventorier 1,46 €/km

### **Donation**

Formalités donation taux 0% 500,00 € 605,00 €  
La planification fiscale ou successorale  
En fonction du dossier à l'heure 170,00€/h 205,70 €  
selon % 2% du patrimoine  
  
pacte adjoint 280 € + 338,80 € + honoraire  
honoraire donation  
donation

### **Nous vous communiquerons une estimation des frais sur demande**

#### **formalités diverses**

comprises dans les frais

débours (état hypothécaire, actualisation, frais Naban, etc) en plus du forfait  
honoraires selon barèmes / nous nous communiquerons une estimation

toute démarche en dehors de la rédaction d'acte est sujette à facturation et notamment :

- notification de division :	135,00 €	163,35 €
- problème de pollution du sol	170,00€/h	205,70 €/h
- problèmes urbanistiques	170,00€/h	205,70 €/h
- négociation avec des créanciers	170,00€/h	205,70 €/h
- négociation avec banque ou autres	170,00€/h	205,70 €/h

si vous souhaitez insérer des clauses particulières, nous pouvons en parler :

Le conseil est gratuit, l'insertion et la rédaction de la clause :

exemple des clauses envisageable :

- clause d'accroissement optionnelle ou non	115,00 €	139,15 €
- droit de préférence/préemption	225,00 €	272,25 €
- pacte d'indivision	225,00 €	272,25 €
- reconnaissance de dette	170,00€/h	205,70 €/h
- démembrement USUFRUIT - NUE-PROPRIETE	225,00 €	272,25 €
- commodat/droit d'usage/droit d'habitation ou d'occupation à insérer hors droits éventuels	225,00 €	272,25 €

### **Pacte successoral**

pacte successoral ponctuel dont frais pour formalisme 170,00 €/h avec minimum de 340,00 €  
pacte successoral global (hors taxes, débours, vacations et frais divers) devis à demander en l'étude

**Testament**

Rédaction, garde et inscription testament olographe		250,00 €
testament olographe réciproques (legs universel)		340,00 €
enregistrement du testament olographe déjà rédigé		100,00 €
testament notarié		530,00 €

**Supplément testament**

complexe (legs de residuo, en duo, testament-partage, etc.)	170,00 €/h	205,70 €/h
---	------------	------------

***Si l'acte ne se réalise pas ou que vous annulez la signature de l'acte***

***il vous faudra supporter :***

***- remboursement des frais de dossier***

**+ débours**

***- 1/3 des honoraires si acte rédigé***

**légalisation - certification - apostille - traduction**

légalisation ou certification par document séparé	115,00 €	139,15 €
création numéro national et numéro d'entreprise bis	115,00 €	139,15 €
apostille ou légalisation par SPF	55,00 €	66,55 €
demande et suivi de traduction (hors frais de traduction)	40,00 €	48,40 €
Attestation de non faillite - de célibat - de prise en charge	170,00 €	205,70 €

**négociation**

partage	2% de l'actif brut	
tarif horaire	170,00€/h	205,70 €/h